

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	<b>Date</b> 24.01.2021	<b>Heure</b> 8h00	<b>Numéro</b> 21.305	<b>Département(s)</b> DEAS
	Annule et remplace			

<b>Auteur(s) : Nicolas Ruedin</b>
<b>Titre : En 2021, quel soutien pour les manifestations sportives ou culturelles ?</b>
<b>Contenu :</b> Avec l'introduction de la Loi sur les jeux d'argent (LiLJAr) et le prélèvement de 10% des bénéfices de la Loterie romande, le Conseil d'État a-t-il déjà identifié, pour l'année en cours, des manifestations sportives ou culturelles générant des retombées touristiques importantes pour notre canton ? Ce faisant, durant la période transitoire de 2021, les moyens financiers prévus permettront-ils une aide suffisante auprès de toutes les associations organisatrices de tels événements ?
<b>Souhait d'une réponse écrite : NON</b>

<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b> Nicolas Ruedin		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>